



Achat maison de ma mère de son vivant

Par **Martin Laure**, le 17/09/2018 à 17:52

Bonjour,

Je souhaiterai connaître (mis à part faire estimer la maison par plusieurs agents immobilier) les formalités pour pouvoir racheter la maison de mes parents.
Ma mère étant en maison de retraite depuis le décès de mon père.

Nous sommes 5 frères et sœurs(dont moi compris), mais 2 enfants issus du mariage de mon père et ma mère, et 3 demi-frères du côté à mon père.

Du coup, je souhaiterai aussi savoir comment calculer les parts de rachat de chacun afin de faire mes simulations, avant de prendre rendez-vous chez un notaire.

Je vous remercie pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le 17/09/2018 à 17:56

Bonjour

Qu'en est-il aujourd'hui, suite au décès du mari ?
En terme de nue-propriété et usufruit...

Par **Martin Laure**, le 17/09/2018 à 18:19

Le bien a été légué à ma mère (dernier vivant). Donation entre époux, il me semble.

Merci pour votre réponse.